

CONSEIL MUNICIPAL du 18 OCTOBRE 2016

Une minute de silence est respectée en mémoire de Mr Alfred RADAOUX décédé le 6 octobre dernier. Mr RADOUX a été conseiller municipal de 1977 à 1983. En accord avec la famille, nous avons fait paraître un avis d'obsèques et offert une fleur.

PRESENTATION DES COMPTEURS LINKY

Les représentants d'ENEDIS ont expliqué que la pose des compteurs Linky dits « compteurs intelligents » découle de la loi de transition énergétique. A l'échelle nationale, le déploiement des nouveaux compteurs se fait sur 5 ans (2015-2020). En ce qui concerne notre commune, il aura lieu d'ici la fin de l'année. Les abonnés seront informés par courrier 45 jours environ avant. Le prestataire sera l'entreprise CONSTEL, identifiable grâce au logo « partenaire Linky » apposé sur les véhicules et les badges d'identification.

Aux questions le plus fréquemment posées, ENEDIS répond que Linky :

-offre de nouveaux services à distance (relevés de consommation, mise en service lors d'un déménagement...)

-permet une consommation mieux connue donc mieux maîtrisée

-le changement de compteur ne sera pas facturé aux consommateurs

-la puissance utilisée est plus faible que d'autres appareils comme une télévision ou un lave-linge

-le nouveau compteur n'émet pas plus de champ électromagnétique que l'ancien et ne menace pas le respect de la vie privée des consommateurs.

Peu de public était présent, la présentation s'est déroulée dans de bonnes conditions.

CHARTRE DE LA FUTURE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Après s'être fait présenter le projet de charte communautaire, les membres du conseil municipal apportent les amendements suivants :

Article 12 – Voirie

« Dinan Agglomération n'exercera pas la compétence relative à la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie ».

⇒ Conserver la compétence voirie communautaire existante. Les routes communautaires sont les voies structurantes qui relient les communes entre elles. L'organisation de la mobilité fait partie de la compétence obligatoire « aménagement de l'espace communautaire ». Le bon entretien des routes est un élément important dans l'amélioration de la mobilité au sein du territoire.

Au cas où la compétence voirie ne serait plus exercée, préciser les différents scénarios possibles pour assurer la neutralité du transfert de charges car les écarts peuvent être importants pour certaines communes.

Article 22, paragraphe 3 – Commissions thématiques

« 5 commissions thématiques seront présentes à l'échelle de la future communauté ».

⇒ Le nombre de commissions est insuffisant et donc les thèmes trop vastes. Chaque commission étant composée de 2 élus par secteur, la représentativité des communes s'en trouve impactée. Les conseillers municipaux sont écartés du travail des commissions alors que celles-ci ont un rôle capital en amont des décisions.

Article 24, paragraphe 1 – Sectorisation

« Dinan Agglomération mettre en place des secteurs correspondants à un ensemble de communes qui ont une continuité géographique et qui partagent un même territoire de vie »

⇒ Offrir aux communes la possibilité d'être associées au choix du secteur, en respectant les critères énoncés,

INFORMATIONS MUNICIPALES

⇒ Réfléchir à l'opportunité de sectoriser le territoire, privilégier plutôt la création de davantage de commissions thématiques sur des thèmes plus ciblés. Le rôle des commissions de secteur sera secondaire (dialogue, information, concertation).

AMENAGEMENT DU DOMAINE DE LA GATINAIS et TROTTOIRS dans L'AGGLOMERATION- Compte rendu de la réunion de la commission le 17 octobre

Le Maire présente les 2 scénarios proposés par l'ADAC pour les travaux de voirie définitive du lotissement, ainsi que les trottoirs des VC 5 et 19 dans l'agglomération, à savoir les trottoirs en enrobé ou en bicouche beige.

La commission propose que le projet soit soumis à l'avis des habitants du Domaine de la Gatinais. Ils seront invités à une réunion prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

PLUj : il nous faut constituer un groupe de travail pour le recensement des haies bocagères, composé d'élus et d'agriculteurs. Le groupe de travail se rendra sur place pour recenser les haies. Sandrine Juhel et Pascal L'Hermitte feront partie de la commission. Les agriculteurs seront sollicités.

Concernant les zones d'urbanisation future, il faudra se positionner sur l'orientation à prendre (agglomération, villages, ou compromis entre les deux).

DIA : le titulaire du droit de préemption est le Président de Dinan Communauté, suivant l'avis de la commune. Dinan Communauté a renoncé au droit de préemption sur les dossiers suivants, parcelles D 798, 3 La Lande de la Croix

C 1671 Le Bourg

C 1642 et D 913 , 1 Domaine de la Gatinais

E 1475 et 1477 La Ville Gromil

E 1476 et 1478 La Ville Gromil

C 1635 et D 917 Domaine de la Gatinais

E 1369, 1373p et 1469 La Basse Pesnais

Syndicat des Eaux – rapport 2015

6000 habitants desservis, répartis sur 8 communes

Production assurée grâce à 4 ressources

213 km de réseau et 227 583 m³ consommés

Prix : 370.40 € pour 120 m³

Rentrée scolaire 2016 / 2017 : 141 enfants sur le RPI, répartis équitablement dans les classes des 2 écoles. 59 élèves sont des Champs Géraux, 82 de Plesder.

CONSEIL MUNICIPAL du 6 DECEMBRE 2016

COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION au 1^{er} janvier 2017

Charte communautaire : le Maire rappelle les axes forts du projet de territoire de la future communauté d'agglomération et ses compétences. La charte communautaire écrite par le Comité de Pilotage reprend l'ensemble de ces éléments et présente les principes d'engagements mutuels des communes et communautés de communes. Les différents articles de la charte constituent la base des statuts et du règlement intérieur de la future communauté d'agglomération. Elle n'a pas de valeur juridique ; il reviendra au futur conseil d'agglomération d'adopter ces statuts et ce règlement intérieur.

Le conseil prend acte de la charte communautaire de création de Dinan Agglomération.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Répartition de droit commun des sièges du conseil communautaire : la fusion de plusieurs communautés entraîne obligatoirement une nouvelle répartition des sièges attribués aux communes qui seront membres de la même communauté issue de la fusion.

Le nombre et la répartition des sièges sont établis :

soit conformément au droit commun

soit par le biais d'un accord local

Le nombre de sièges est défini en fonction de la population totale du nouvel établissement.

Considérant la complexité induite par le nombre important de combinaisons possibles et considérant que la répartition de droit commun permet de garantir une représentation de chaque commune en fonction de sa démographie, il est proposé de retenir la répartition de droit commun.

Le conseil municipal décide de retenir cette répartition. Le nombre de conseillers communautaires sera de 91 conseillers titulaires et 52 suppléants (1 titulaire et 1 suppléant pour notre commune).

Election des conseillers communautaires

Le nombre de sièges attribués à la commune est inférieur au nombre de conseillers communautaires élus en 2014. La commune passe de 2 à 1 conseiller communautaire titulaire (et un conseiller suppléant). Ces 2 conseillers doivent être élus par le conseil municipal, au scrutin de liste à un tour, parmi les conseillers communautaires élus en 2014.

Les candidats de la liste « Les Champs Géaux pour tous » sont :

Georges LUCAS, au poste de conseiller communautaire titulaire

Isabelle RICHEUX, au poste de conseiller communautaire suppléant.

Le résultat de l'élection est le suivant, à l'unanimité :

Georges LUCAS est élu conseiller communautaire titulaire

Isabelle RICHEUX est élue conseillère communautaire suppléante

AMENAGEMENT DU DOMAINE DE LA GATINAIS

Les habitants du lotissement ont été invités à la présentation du projet d'aménagement le 2 décembre. 5 familles étaient représentées. Le plan proposé a reçu leur approbation.

Le conseil décide donc de lancer la consultation des entreprises par l'intermédiaire de l'ADAC pour les travaux suivants :

La voie interne du lotissement en bitume

Les trottoirs en enrobé

Les bordures de trottoirs en finition granitée

L'éclairage public sera confié au SDE (8 lampadaires). Le conseil choisi le modèle « ABEL Verso » pour un coût de 12 000 € HT, majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre. Le SDE ayant la compétence, il récupère la TVA et percevra de notre commune 60 % de la dépense, soit 7 200 €.

REFECTION DES TROTTOIRS DU BOURG

Le conseil décide de confier à l'ADAC la constitution du dossier de consultation des entreprises. Les travaux seront : les trottoirs en enrobé et les bordures de trottoirs en finition granitée.

RAPPORTS 2015

Assainissement collectif : 144 abonnés reliés à la lagune. Les tarifs HT : 27 € l'abonnement, 0.90 €/m³ de 0 à 100 m³ d'eau consommée, 0.55 €/m³ au-delà, 0.18 €/m³ de redevance de modernisation des réseaux (Agence de l'eau). Coût du m³ d'eau usée au 01/01/2015 : 1.38 € TTC /m³. Les recettes proviennent pour la plus grosse part de la redevance, des frais de raccordement au réseau et des frais de contrôle d'autre part.

Elimination des déchets : le rapport présente le bilan technique et des chiffres clés :

Verre : 42.7 kg /habitant/an

Papier journaux : 12.3 Kg/habitant/an

Emballages ménagers en apport volontaire : 27.5 kg/habitant/an

INFORMATIONS MUNICIPALES

Déchetteries : 16 % des usagers particuliers dotés d'un badge ne l'ont pas utilisé, 76 % sont allés moins de 9 fois, 92 % ont utilisés au maximum 12 passages dans l'année (sur 16 passages autorisés)

Ordures ménagères : 280 kg/an/habitant

A compter du 1^{er} janvier 2017, la redevance ordures ménagères sera remplacée par la taxe. Les habitants ne recevront plus une facture mais la somme à payer apparaîtra sur l'avis d'imposition de la taxe foncière.

Activités de Dinan Communauté : le rapport présente les faits marquants et les chiffres clés de l'année 2015 par compétence.

QUESTIONS DIVERSES

Tarifs 2017 : pour la cantine et la garderie, les prix seront fixés par année scolaire. Pour les locations des salles, les nouveaux tarifs sont les suivants :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
SALLE POLYVALENTE		
1 jour sans cuisine	160 €	255 €
1 jour avec cuisine	220 €	340 €
2 jours sans cuisine	210 €	320 €
2 jours avec cuisine	260 €	400 €
Jour supplémentaire	30 € / jour	40 € / jour
Vaisselle	0.15 € / personne	0.30 / pers
Energie	0.15 € / Kw consommé	0.15 € / kw consommé
MAISON COMMUNALE		
Pour les particuliers		
1 jour sans cuisine	100 €	140 €
1 jour avec cuisine	135 €	175 €
2 jours sans cuisine	140 €	195 €
2 jours avec cuisine	175 €	230 €
Vaisselle	0.15 € / personne	0.30 € / personne
Energie	0.15 € / kw consommé	0.15 € / kw consommé
Pour les associations		
Salle d'activité	gratuit	Idem tarifs «particuliers»
Cuisine	30 €	Idem tarifs «particuliers»

Informatique mairie : le conseil décide d'acheter chez Berger-Levrault : un ordinateur HP ProDesk avec le pack tranquillité et le logiciel bureautique au prix de 1 743.60€ et des prestations pour la dématérialisation, au prix de 948 € : certificat de signature électronique et Chorus Portail Pro.

DM n°1 :

Section d'investissement	Débit	Crédit
020 - Dépenses imprévues	2 730 €	
2183 – Matériel informatique		2 500 €
2031 – Frais d'étude		230 €
Total	2 730 €	2 730 €

Convention d'urbanisme avec Dinan Agglomération : le conseil approuve pour l'année 2017, la conclusion d'une convention de mise à disposition gratuite du service urbanisme de Dinan Agglomération pour l'instruction des demandes d'Autorisation d'Occupation du Sol, entre la commune et Dinan Agglomération.

Renouvellement du contrat avec CHENIL SERVICE : Le conseil autorise le Maire à signer le renouvellement du contrat avec la société SACPA pour les prestations 24 H /24 et 7 jours/7, du

INFORMATIONS MUNICIPALES

01/01/2017 au 31/12/2017, reconduit par tacite reconduction possible jusqu'au 31/12/2020, prix : 1.09 € HT par habitant et par an.

Concours « Acteurs de la vie locale » : les enfants de l'école qui assistent aux TAP ont participé, à l'initiative de leurs animatrices, au concours « acteurs de la vie locale » organisé par le Crédit Agricole. Ils ont reçu un prix de 300 € qui est versé sur le budget communal.

Fleurissement 2016 :

Catégorie « façade et grand jardin »

Mr et Mme MCDONALD Peter, Fautrel

Mr et Mme GUÉRO Bernard, L'Aunay Pinel

Mr et Mme JUHEL Philippe, Le Bourg

Mr et Mme L'HERMITTE Emile, Bellevue

Catégorie « façade et jardin »

Mme MARY Evelyne, Fautrel

Mr et Mme ROMON Dominique, Résidence des Grands Tilleuls

Mr et Mme ALLANO Pierre, Couaqueux

Mr et Mme LESUEUR Patrick, Lot. La Lande de la Croix

Catégorie « façade »

Mr et Mme ALLAIRE Philippe, Résidence des Tilleuls

Mme CHAUVIN Madeleine, Couaqueux

Mr et Mme REGNIER Alain, Couaqueux

Mme GASREL Louissette, Couaqueux

LES VŒUX DU MAIRE

Lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier, le Maire a d'abord souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants et offert ses vœux à toutes les personnes présentes.

Il a rappelé les réalisations de l'année 2016, et présenté les projets de 2017, notamment la voirie sur les voies communales, le Domaine de la Gatinais et quelques trottoirs dans le bourg. Les autres dossiers (sécurisation des villages et création d'un plateau sportif) sont à affiner pour déposer nos demandes de subventions.

Il a remercié les associations et leurs bénévoles pour leur dynamisme, en disant qu'en 2017 nous aurons en charge l'organisation du 34^{ème} relais des villages et que nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés.

Le passage de Dinan Communauté à Dinan Agglomération depuis le 1^{er} janvier a aussi été évoqué. « le livre vient de s'ouvrir, nous en sommes à l'introduction, les gros chapitres suivront ».

Les 6 médaillés du travail ont été cités, les 12 lauréats du fleurissement ont reçu une azalée et un diplôme et les 6 bébés de l'année 2016 un petit rosier (seulement 3 étaient présents).

La soirée s'est poursuivie par le vin d'honneur servi avec l'aide des membres de l'association des jeunes.



Les lauréats
du fleurissement 2016



Les 3 bébés présents

BIBLIOTHÈQUE

A l'aube de cette nouvelle année 2017, l'équipe bénévole et moi-même présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite.

Le vœu le plus cher de toutes les bénévoles ?

Que vous soyez de plus en plus nombreux à venir nous voir le samedi de 10 H à 12 H.

N'hésitez pas à nous demander conseil, nous sommes à votre service pour vous donner toutes les informations que vous désirez.

Dernièrement, nous avons acquis les derniers best-sellers et nouveautés en tous genres. Vous en trouverez la liste dans ce bulletin municipal.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vous pouvez également nous suggérer des titres de livres en précisant l'auteur et si possible la maison d'édition.

L'hiver, les intempéries, les nuits plus longues nous invitent à lire un peu plus et à venir découvrir tous les trésors de notre bibliothèque.

Les tarifs sont bien sûr inchangés : 5 € par famille et par an. Les gens extérieurs aux Champs Géaux sont également les bienvenus

A bientôt.

**La responsable,
Jacqueline MONNIER**

ETAT CIVIL du 24 JUILLET 2016 AU 27 JANVIER 2017

NAISSANCES

Lilly BUCAILLE, La Ville Gromil, le 10 septembre

Guirec CHRISSEMENT, Le Bourg, le 4 décembre

Youenn BUAN LEVAVASSEUR, Résidence des Tilleuls, le 14 décembre

Jules BRANDILY, Bloc, le 17 janvier

MARIAGES

Marlène HUET et Yves THIBAUDEAU, le 10 septembre

Anne-Sophie DROLLÉE et Cédric PRODHOMME, le 24 septembre

Lucie GUYS et Mathias PERRET, le 12 novembre

DÉCÈS

Alfred RADOUX, L'Écuhel, le 6 octobre

Eugénie AVIGNON née FILLAND, Fautrel, le 25 novembre

Marie MALLET née GASREL, Couaqueux, le 27 novembre

Hélène JACQUES née LOUTIL, Fautrel, le 23 décembre

Martine BERTHIER née RIBAUT, St Geffroy, le 25 janvier

CALENDRIER DES FÊTES 2017

25 Février	Repas poule au riz	Entente du Brice
12 Mars	Foulées	Entente du Brice
18 Mars	Loto	APE
19 Mars	Commémoration et repas	FNACA
25 Mars	Repas dansant	Société de Chasse
8 Avril	Repas dansant	Etoile Sportive
6 Mai	Relais des Villages	
20 Mai	Repas dansant	Los Campos
23 Avril	Vide grenier à Plesder	APE
20 mai	Repas dansant	Los Campos
3 et 4 Juin	Ball-trap	Société de Chasse
4 juin	Balade Moto	S TEAM
24 Juin	Tournoi de foot	Etoile Sportive
2 Juillet	Kermesse à Plesder	APE
16 Juillet	Courses cyclistes	Entente du Brice
19 Septembre	Repas « tête de veau »	Entente du Brice
15 Octobre	Rando VTT et pédestre	S TEAM
28 Octobre	Repas classe 7	Association Les Classes
5 Novembre	Repas	CCAS
11 Novembre	Soirée	Pétanque Gérausienne
18 Novembre	Repas dansant	FNACA
25 Novembre	Repas dansant	APE
2 Décembre	Soirée dansante	S TEAM
31 Décembre	Réveillon	Etoile Sportive

CLUB DU 3^{ème} AGE

Evènements du second semestre :

- 6 septembre : reprise des réunions
- 18 octobre : repas « tête de veau » (50 participants)
- 24 octobre : concours de belote (92 équipes)
- 13 décembre : repas de Noël (58 convives)

INFORMATIONS MUNICIPALES

Au cours du mois de décembre, nous avons eu à déplorer 2 décès. Ce sont Mme Hélène RONDEL et Mme Hélène JACQUES.

Bonne année à tous et surtout bonne santé.

**Le Président,
Emile L'HERMITTE**

Comité FNACA

Malgré un changement de date, le couscous de la FNACA a été une réussite. Bonne ambiance.

Cela nous a permis de faire 200 € de dons, répartis entre les Restos du Cœur et le Téléthon.

Cette année, nous reprenons la date habituelle : le 18 novembre 2017. Venez nombreux !

A l'assemblée générale du 25 novembre dernier, le bureau a été réélu en entier.

Comme d'habitude, nous fêterons le 19 mars (55^{ème} anniversaire).

Nous avons une pensée pour Alfred RADOUX, ancien combattant, qui est décédé le 6 octobre.

Meilleurs vœux 2017.

**Le secrétaire,
Pierre SIMON**

Association Dominique SAVIO

Les travaux de parking ont été réalisés et cette année, avec l'achat de nouvelles chaises, les dépenses ont été très importantes.

Le couscous du 28 janvier s'est très bien passé.

A la dernière réunion, le bureau a été réélu dans son ensemble.
Pour les locations, s'adresser à Danielle GRISON (02 96 27 40 54).

Bonne année à tous.

**Le Président,
Pierre SIMON**

LOS CAMPOS- Association des Jeunes

Après une période d'inactivité, l'association "Los campos" renaît sous l'impulsion d'un petit groupe de jeunes. L'association est ouverte à tous les jeunes des Champs-Geraux âgés de 12 à 18 ans.

L'association a pour objectif de garder le lien entre les jeunes de la commune. Nous sommes une vingtaine à nous réunir environ une fois par mois au local jeunes. Nous souhaitons aussi mettre en place une sortie ensemble (bowling, paint-ball...) pour la fin de l'année.

Afin de nous aider à financer notre projet, nous organisons une manifestation le 20 mai à la salle des fêtes : repas et soirée « années 80 ». Venez nous accompagner, vous serez les bienvenus.

Pauline MESSU

ENTENTE DU BRICE

Le vendredi 9 décembre a eu lieu à la mairie l'assemblée générale. Elle a permis de faire le compte-rendu des manifestations de l'année 2016 et le bilan financier satisfaisant

Il a été décidé de faire un don, comme l'an dernier, de 1 500 € au centre anticancéreux « Eugène Marquis ». Il aura lieu le 30 janvier.

Les projets pour l'année 2017 :

Le 25 février : repas dansant « la poule au riz »

Le 12 mars : les 15èmes foulées pédestres et marche nordique

Le 16 juillet : 3 courses cyclistes (trophée André Blanchard)

Le 19 septembre : repas dansant «tête de veau »

Bonne année et surtout bonne santé à tous.

**Le Président,
Joël RENAULT**



L'assemblée générale



13 chaudières
pour 65 têtes de veau

S TEAM

Le bilan satisfaisant de l'année 2016 nous encourage à pérenniser nos manifestations, tant qu'à la façon d'organiser qu'au maintien des dates.

Comme le rallye moto début juin, notre 19^{ème} rando VTT a été un grand succès. La barre des 300 participants a été franchie avec 335 vététistes venus découvrir les 5 circuits divers et variés. 35 marcheurs ont également foulé les sentiers environnants.

Un chapon mis en lot lors de la tombola organisée en décembre nous a aussi permis de faire un chèque de 150 € au profit du Téléthon.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017.

Dates à retenir :

- 4 juin balade moto
- 15 octobre rando VTT et pédestre

**Le Président,
Eric HENRY**

AU FIL DES CHAMPS

Désormais le site internet de la commune vous présente notre association plus en détail, donc nul n'est besoin d'y revenir ici pour les nouveaux habitants qui ne nous connaissent pas encore... et que nous serions ravis de connaître (sur le site : www.leschampsgeraux.fr/culture/associations).

Notre association serait donc ravie d'accueillir plus de membres, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez vous investir dans l'animation de notre commune et / ou en savoir plus sur son histoire, vous pouvez, même par curiosité et sans engagement, assister à notre prochaine assemblée générale, **SAMEDI 4 MARS à 18 H à la mairie.**

Si Au Fil des Champs s'intéresse à l'histoire de la commune*, l'animation et la sauvegarde du patrimoine local, nous avons aussi la mission d'entretenir la mémoire de l'équipage du B17 tombé sur nos terres en 1943 (travail à l'origine de notre association) c'est une promesse faite aux familles des disparus (*nous vous invitons ici à consulter la page « histoire » de la commune sur son site internet).

Justement du nouveau côté B17...

Le site internet historique de l'association (b17-29mai.com) est aussi un outil à la disposition de ceux qui s'intéressent à cette histoire... en particulier aux familles non retrouvées qui seraient à la recherche d'information. C'est exactement ce qui vient d'arriver avec une prise de contact avec la famille de Joseph Tasjian (ils étaient trois frères, deux sont morts lors de la seconde guerre mondiale), le troisième est toujours en vie, c'est son fils qui nous a contactés : la famille n'avait pas d'information précise sur ce qui était arrivé à Joseph. Nous y reviendrons lors de notre AG.

En 2003, l'actualité s'était invitée à nos commémorations, période de tensions diplomatiques entre les USA et la France sur fond de guerre en Irak (pour mémo, la joute amicale entre le député et le Consul Américain)... Nous avons toujours pris le parti de faire abstraction des événements politiques. Les élections viennent régulièrement rebattre les cartes et de quelle manière en ce moment aux USA !... Ce qui demeure, ce sont les relations humaines que nous avons tissées avec nos amis Américains, c'est la seule chose qui vaille ici.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Projets à venir :

Les années passées, nous avons organisé des randonnées animées qui avaient connu un beau succès. L'opération pourrait être renouvelée si suffisamment de personnes sont prêtes à s'investir dans son organisation.

La phase 2 de Bon Secours est en panne faute de budget...

Je terminerai ce mot en souhaitant à chacun d'entre vous une bonne année 2017, déjà bien entamée. Qu'elle apporte à tous bonheur et santé.

A bientôt.

Le Président
Pascal L'HERMITTE

ÉCOLE « Les Chants du Brice »

En ce mois de janvier, toute l'équipe enseignante souhaite à chacun, élève, parent, ami de l'école, une très belle année 2017.

Depuis septembre, les trois classes des Champs Géraux, en lien avec celles de Plesder au sein du RPI, accueillent des élèves en PS et GS avec Mme Gayic et Mme Simon, en CE2 – CM1 avec Mme Poli et en CM1 – CM2 avec Mme Demay ; accompagnées de Mme Gumiel qui fait le complément de temps de Mme Poli et la décharge de direction de Mme Demay.

Mmes Jost et Denisot sont les piliers de l'équipe d'animation périscolaire et Mmes Guillard et Gicquel, fidèles depuis de nombreuses années, assurent aux élèves et aux adultes la qualité des services de cuisine et d'entretien.

Les temps forts de l'année seront liés aux Arts, comme nous l'avons souhaité dans le projet d'école. Les plus jeunes découvrent déjà la danse avec les élèves de Plesder, puis ce sera la mise en sons et en voix d'un album ; les plus grands s'exprimeront par la musique corporelle ou le chant grâce à l'intervention de Mme Glatigny, dumiste au Kiosque de Dinan. Le théâtre sera aussi à l'honneur aux Jacobins, de même que les arts visuels avec le FRAC de Rennes.

Les élèves de cycle 3 ont également à cœur de montrer leur investissement solidaire dans des opérations telles que le Téléthon, les pièces jaunes et la sensibilisation à la faim dans le monde avec le collège de secteur Roger Vercel de Dinan ; merci de les encourager.

D'autres actions menées par les classes avec l'OCCE ou par les parents d'élèves de l'AE solliciteront votre présence ou votre aide, et nous vous remercions par avance de votre soutien.

BONNE ANNÉE À TOUS !

Les enseignants de l'école primaire publique « Les Chants du Brice »

A.P.E. Les Champs Géraux – Plesder

L'association des parents d'élèves des Champs Géraux et Plesder a été créée dans le but de récolter des fonds afin de financer des activités culturelles et pédagogiques des enfants du RPI.

C'est la raison pour laquelle sont organisées au fil de l'année scolaire, différentes manifestations. Elles sont l'occasion de nous retrouver, membres du bureau et bénévoles, et de passer des moments extrêmement conviviaux.

Notre repas sur le thème des extra-terrestres s'est très bien déroulé et les bénéficiaires nous ont permis d'offrir aux enfants des deux écoles leurs cadeaux de Noël.
Pour cette année, il s'agissait d'un livre ; l'année prochaine ce sera un spectacle.

A venir : le vide grenier le 23 avril et la kermesse le 2 juillet

Si vous souhaitez participer à l'APE, vous êtes les bienvenus !!!

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook « APE Plesder / Les Champs Géraux ».

Sur ces quelques mots, l'équipe de l'APE vous souhaite une très belle année 2017.

Société de Chasse « LA GERAUSIENNE »

En ce début d'année, au nom de notre société, je tiens à vous offrir, ainsi qu'à toutes vos familles, nos bons vœux pour l'année 2017.

Comme chaque année, je tiens à remercier particulièrement tous les propriétaires et agriculteurs pour la mise à disposition de leurs terrains.

Cette année encore, deux manifestations sont prévues :

- ✓ le repas du chevreuil qui aura lieu le samedi 25 mars à la salle polyvalente
- ✓ le ball-trap les 4 et 5 juin sur le terrain de La Ville Gromil.

**Le Président,
Loïc BRANDILY**

ETOILE SPORTIVE

Le mois de janvier est déjà bien entamé. Je profite de cette période pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017.

Comme vous l'avez constaté, nous n'avons pas pu engager d'équipe cette saison ; trop de départs et d'arrêts nous ont conduits à cette décision.

Si vous avez envie de jouer au football, n'hésitez pas à prendre contact avec le club, soit par téléphone au 06 23 09 31 96, soit par le bulletin d'inscription présent sur le site internet <http://escg.footeo.com/> ou sur <https://www.facebook.com/escg.champsgeraux>

Les plus jeunes profitent de l'école de foot le mercredi après-midi.

Les U8 / U9 rencontrent les clubs de la région le samedi. Les matchs sous forme de plateaux sont très plaisants à regarder.

Le plateau que nous avons organisé le 14 janvier a eu lieu dans la salle omnisport d'Evran car il faisait très froid. Nous en ferons un autre le 18 mars, en espérant qu'il fasse meilleur.

Depuis de nombreuses années, nous organisons notre traditionnel réveillon. Cette année encore, il a connu un grand succès. Le repas concocté par la Boutique d'Armor a été apprécié par les papilles des 153 convives. L'animation assurée par Mifistram a tenu tout le monde éveillé jusqu'à 6 heures du matin. Merci Mireille pour le travail supplémentaire durant la période des réservations.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 8 avril pour l'élection des Miss Sports. Les candidates peuvent se manifester dès à présent auprès des dirigeants.

Nous présentons nos sincères condoléances à Dominique LEGOUT, membre du club, suite au décès de Martine, sa conjointe. Elle était toujours volontaire pour apporter son aide bénévolement.

**Le secrétaire,
Pascal GAUDIN**



Le groupe U8/ U9

INFORMATIONS MUNICIPALES

Elections en 2017

Présidentielles : les 23 avril et 7 mai

Législatives : les 11 et 18 juin

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte cette année.

Pensez à votre pièce d'identité pour venir voter (obligatoire pour les communes de plus de 1 000 habitants).

Bureau de vote : salle d'honneur de la mairie.

MEMO

Site internet de la commune : www.leschampsgeraux.fr

La Mairie : mairie.ch.geraux@wanadoo.fr

Ouverture au public		Permanences de Mr le Maire	
Lundi	9h – 12h30		
Mardi	9h – 12h30 / 14h – 17h30	Mardi	14h – 17h30
Mercredi	FERME		
Jeudi	9h – 12h30		
Vendredi	9h – 12h30		
Samedi	9h – 12h30	Samedi	10h – 12h30

Tarifs de location des salles

Salle Polyvalente		Maison communale	
Commune	220 € (1 jour y compris cuisine)	Commune	135 € (1 jour y compris cuisine)
	260 € (2 jours y compris cuisine)		175 € (2 jours y compris cuisine)
Hors commune	340 € (1 jour y compris cuisine)	Hors commune	175 € (1 jour y compris cuisine)
	400 € (2 jours y compris cuisine)		230 € (2 jours y compris cuisine)

Messages de l'Assurance Maladie

Futurs parents : la CPAM, la CAF, la PMI et le réseau périnatal proposent des réunions d'information pour accompagner les femmes enceintes dans leur maternité.

Réunion à DINAN, au centre social, salle jaune, 5 bis rue Gambetta le mardi 25 avril à 14 H 30.

Renseignements et inscriptions au 36 46 ou sur ameli.fr

Dossier Médical Partagé : l'assurance maladie des Côtes d'Armor vous invite à créer votre Dossier Médical Partagé (DMP) en avant-première ! Réservé aux ouvrants-droit du régime général pour l'instant.

Traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux... le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos données de santé en ligne.

Il vous permet de les consulter et de les partager de manière hautement sécurisée avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Pour créer votre DMP, connectez-vous sur www.mon-dmp.fr muni(e) de votre carte Vitale.

